

# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2015

PRESENTS : MM. CUBERTAFON, BOULANGER, POUQUET, CHATELIER, MERILLOU, DELAGE, REYNAUD, Mmes POLTORAK, PERETTI, ISASCA, GAY, MAILLER, PEYRAMAURE, GAY, formant la majorité des membres en exercice.  
ABSENTS EXCUSES : Sylvie CHABRELIE, Philippe COMBROUX.

Mme Gay arrive à 19h.

Yvette PEYRAMAURE a été élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

### ORDRE DU JOUR

#### **1. Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2014**

Mise aux voix : le procès-verbal du 12 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

#### **2.a / Convention de mise a disposition de terrain pour le stockage de gaz**

Vu le projet de convention avec TOTALGAZ pour la mise à disposition de la parcelle AL 201 pour le stockage de propane.

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité à condition que les réservoirs soient enterrés.

#### **2.b / Raccordement de bâtiments communaux**

Stéphane Mérillou et Christophe Boulanger font part de leur analyse.

Mise aux voix :

Salle des fêtes cuisine : raccordement gaz

Presbytère : raccordement gaz

Maison de la Pomme : raccordement gaz

Nathalie Mailler propose une réflexion approfondie sur l'avenir de la Maison de la Pomme.

#### **3. Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2014**

*Monsieur CHATELIER préside la partie de la séance consacrée au vote du compte administratif.*

##### BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 169 323.61 €

Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 725 953.69 €

Recettes de fonctionnement de l'exercice : 895 277.30 €

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 129 349.10 €

Résultat de l'exercice : Déficit de 57 961.63 €

Dépenses d'investissement de l'exercice : 214 011.13 €

Recettes d'investissement de l'exercice : 156 049.50 €

Besoins sur restes à réaliser : 1701 €

Résultat reporté de l'exercice précédent : déficit de 57 961.63 €

Le compte de gestion est conforme au compte administratif.

Mise aux voix de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2014 : approuvés à l'unanimité.

Le Maire ne prend pas part au vote.

##### BUDGET ANNEXE HALLE DES SPORTS

La section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 9616.20 €

Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 31477.92 €

Recettes de fonctionnement de l'exercice : 37778 €

Résultat reporté de l'exercice précédent : excédent de 3316.12 €

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 9305.53 €

Résultat de l'exercice : excédent de 2152.33 €

Dépenses d'investissement de l'exercice : 12102.53 €

Recettes d'investissement de l'exercice : 14254.86 €

Résultat reporté de l'exercice précédent : déficit de 11457.86 €

Le compte de gestion est conforme au compte administratif.

Mise aux voix de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2014 : approuvés à l'unanimité.

Le Maire ne prend pas part au vote.

#### **BUDGET CHAUFFERIE BOIS**

La section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 86 969.46 €

Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 83 475.30 €

Recettes de fonctionnement de l'exercice : 83 448.22 €

Résultat reporté de l'exercice précédent : excédent de 3521.24 €

La section d'investissement présente un excédent de clôture de 203.67 €

Résultat de l'exercice : excédent de 161.79 €

Dépenses d'investissement de l'exercice : 31 196.21 €

Recettes d'investissement de l'exercice : 31 358 €

Restes à réaliser recettes : 24920 €

Résultat reporté de l'exercice précédent : déficit de 24878.12 €

Le compte de gestion est conforme au compte administratif.

Mise aux voix de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2014 : approuvés à l'unanimité.

Le Maire ne prend pas part au vote.

#### **4. Affectation du résultat**

##### **BUDGET PRINCIPAL**

Constatant que le compte administratif présente un résultat de fonctionnement excédentaire de 169 323.61 € et qu'il présente un déficit d'investissement de 129 349.10 € :

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation de 129349.10 € en recette d'investissement pour couvrir le déficit (compte 1068)
- Report en recettes de fonctionnement de 39 974.51 (compte 002)

Mise aux voix de l'affectation du résultat : approuvé à l'unanimité.

##### **BUDGET HALLE DES SPORTS**

Constatant que le compte administratif présente un résultat de fonctionnement excédentaire de 9616.20 € et qu'il présente un déficit d'investissement de 9305.53 € :

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de 9616.20 € de la manière suivante :

- Affectation de 9305.53 € en recette d'investissement pour couvrir le déficit (compte 1068)
- Report de 310.67 en recette de fonctionnement au compte 002.

Mise aux voix de l'affectation du résultat : approuvé à l'unanimité.

##### **BUDGET CHAUFFERIE BOIS**

Constatant que le compte administratif présente un résultat de fonctionnement excédentaire de 3 494.16 € et qu'il présente un excédent d'investissement de 203.67 € :

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

- Report de 3 494.16 en recette de fonctionnement au compte 002.

Mise aux voix de l'affectation du résultat : approuvé à l'unanimité.

*Le Maire reprend la présidence de la séance.*

## **5. Vote du budget primitif 2015**

### Vote du budget principal primitif 2015

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 820364.51 € ;

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 529197.10 €.

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.

Vote des subventions versées aux associations :

- Le Maire fait part des propositions
- POUR : 10 / CONTRE : 1 / ABSTENTION : 2

### Vote du budget chaufferie bois 2015

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 87737.16 € ;

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 56519.33 €

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.

### Vote du budget annexe halle des sports

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 40 110.67 € ;

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 22 090.53 €

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.

## **6. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales**

Les bases d'imposition n'étant pas connues à ce jour, le vote des taux ne peut avoir lieu. Il sera reporté au prochain conseil municipal.

### **7.a / Avenant 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église**

Vu le marché de maîtrise d'œuvre signé avec LA GARE ARCHITECTES le 24 juin 2014,

Vu l'avant-projet portant le coût prévisionnel des travaux à 220 000 € HT,

Vu le projet d'avenant fixant le nouveau coût prévisionnel des travaux à 220 000 € HT et le nouveau montant forfaitaire et provisoire de rémunération de 20 900 € HT,

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.

### **7.b / Demande de subvention pour la restauration de l'église**

Vu le coût prévisionnel des travaux d'environ 220 000 € HT,

Vu la rémunération du maître d'œuvre estimée provisoirement à environ 20 900 € HT,

Vu la subvention de l'Etat pour travaux divers d'intérêt local d'un montant de 91 184 €,

Il est proposé de solliciter des aides financières supplémentaires auprès de l'Etat par le biais de la DETR et du Conseil Général par le biais du contrat d'objectifs.

Plan de financement proposé :

- Montant des travaux : 220 486 € HT
- Frais annexes (publicité, SPS) : 3568 € HT
- Maîtrise d'œuvre : 20 946 € HT
- Enveloppe d'opération: 245 000 € HT
  - o Etat : subvention pour travaux divers d'intérêt local : 91 184 €
  - o DETR : 20 % du montant des travaux soit 44 097 €
  - o Conseil Général : 20 % du montant du projet soit 49 000 €
  - o Autofinancement : 60 719 €

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.

## **8. Commission intercommunale « Agro-environnement et énergies renouvelables »**

Lors du dernier conseil communautaire, il a été décidé de créer une Commission « Agro-environnement et énergies renouvelables ». Elle sera présidée par Jean-Gérard BOURDU. Elle sera composée de 2 représentants de chaque commune :

1 conseiller communautaire : Jean-Pierre CUBERTAFON

1 membre du conseil municipal : Alain POUQUET

La séance est close à 21h30.